

Haute-Sorne

Assemblée de la Bourgeoisie de Bassecourt

Mardi 29 juin 2021, à 20 heures, à l'Administration communale de Haute-Sorne, Espace SETAG, 1^{er} étage.

Ordre du jour :

1. Salutations.
2. Désignation du président de l'assemblée.
3. PV de l'assemblée bourgeoise du 21 février 2018.
4. Information sur les comptes 2020 de la bourgeoisie de Bassecourt.
5. Prendre connaissance et statuer sur la renonciation du droit de préemption du feuillet 3559.
6. Prendre connaissance et statuer sur la constitution d'une servitude du feuillet 4058 à Bassecourt.
7. Présentation de la liste des candidat-e-s à la commission bourgeoise.
8. Arrêter la liste des candidat-e-s à la commission bourgeoise en vue de leur nomination ultérieure par l'organe communal compétent.
9. Divers.

Remarques :

a) Candidatures à la commission bourgeoise

Les ayants droit à la matière bourgeoise qui souhaitent faire acte de candidature à la commission bourgeoise peuvent le faire :

- par écrit au Conseil communal jusqu'au 25 juin 2021, à 18h00.
- oralement lors de l'assemblée bourgeoise du 29 juin 2021.

b) PV de l'assemblée bourgeoise du 21 février 2018.

Le PV de l'assemblée bourgeoise du 21 février 2018 peut être consulté au secrétariat pendant les heures de bureau et/ou sur le site internet www.haute-sorne.ch.

Haute-Sorne, le 30 juin 2021

Conseil communal